

**Tableau : Référentiel de compétence pour les enseignants de français**  
**France - Canada - Suisse - Vietnam**

| France  | Canada   | Suisse  | Vietnam   |
|---|--|---|---|
| 1. Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable | 1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.  | 1. Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture                                    | 1. Agir en professionnel selon les principes de l'éthique du métier                 |
| 2. Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer        | 2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.  | 2. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel                                | 2. Maitriser la langue française pour enseigner et communiquer                      |
| 3. Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale      | 3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation. | 3. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.   | 3. Agir en éducateur  |
| 4. Concevoir et mettre en œuvre son enseignement                      | 4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation    | 4. Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.     | 4. Concevoir et mettre en oeuvre des situations d'enseignement/apprentissage        |
| 5. Organiser le travail de la classe                                  | 5. Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.   | 5. Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves. | 5. Prendre en compte des spécificités de l'apprenant et de l'environnement éducatif |
| 6. Prendre en compte la diversité des élèves                          | 6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du   | 6. Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la  | 6. Evaluer des élèves   |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
|  | groupe classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.  | classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.   |   |
| 7. Evaluer les élèves  | 7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.   | 7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap   | 7. Intégrer les éléments de culture numérique nécessaire à l'exercice du métier                         |
| 8. Maîtriser les technologies de l'information et de la communication              | 8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement/apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.                       | 8. Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel | 8. Concevoir et mettre en oeuvre une démarche individuelle et collective de développement professionnel |
| 9. Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école | 9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.  | 9. Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés.  | 9. Coopérer avec les parents d'élève et les partenaires de l'école                                      |
| 10. Se former et innover   | 10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés. | 10. Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des compétences visées.  |   |
|  | 11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.   | 11. Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.   |   |
|  | 12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions  |   |   |